

**CHAMPIONNAT DE FRANCE DES METIERS DU GOLF
DAMES ET MESSIEURS
JEUDI 14 SEPTEMBRE 2024 - CRECY GOLF CLUB**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Le Championnat de France des Métiers du Golf est ouvert aux joueurs et joueuses amateurs, licenciés en 2023 à la Fédération Française de Golf, exerçant une activité professionnelle principale autour des métiers du golf : salariés de clubs et chaînes de clubs, de pro-shop, restaurateurs, médias, institutionnels, équipementiers, distributeurs de matériels ou textile ayant un index inférieur ou égal à 24,4. Les joueurs ayant un index supérieur sera ramené à 24,4.

Pour les joueurs et joueuses : (voir le règlement général)

Une attestation justifiant leur qualité professionnelle devra être fournie au moment de l'inscription.

Le nombre maximum d'inscription est fixé à 120 participants :

- 110 joueurs et joueuses retenus par ordre d'arrivée des inscriptions
- 10 wild cards pour les joueurs ou joueuses désignés par la Direction Technique Nationale de la ffgolf

FORME DE JEU

- **1^{re} série Messieurs : joueurs ayant un index inférieur à 11,5 :**
Strokeplay / 18 trous / Repères blancs
- **1^{re} série Dames : joueuses ayant un index inférieur à 13,5 :**
Strokeplay / 18 trous / Repères bleus
- **2^e série Messieurs : joueurs ayant un index compris entre 11,5 et 24,4 :**
Stableford / 18 trous / Repères jaunes
- **2^e série Dames : joueuses ayant un index compris entre 13,5 et 24,4 :**
Stableford / 18 trous / Repères rouges

En cas d'égalité pour le titre de Champion de France, le départage se fera en play-off trou par trou.
Pour toute autre égalité, le départage se fera sur les 9, 6, 3 puis dernier trou.

ENGAGEMENT

Les inscriptions devront parvenir à Promogolf **au plus tard 15 jours avant le premier jour de l'épreuve**, en s'inscrivant en ligne directement sur le site internet dédié. Promogolf et la Commission Sportive Nationale se réservent le droit d'accepter ou de refuser toute inscription.

Les droits d'inscription comprennent : **La participation au championnat pour le jour de l'épreuve, les balles de practice, un chariot manuel, les cadeaux de départ, une collation à mi-parcours, un cocktail de remise des prix.**

PRIX

Les vainqueurs messieurs et dames en stroke play brut seront déclarés Championne ou Champion de France des Métiers du golf.

En cas de présence de moins de 6 dames en première série, ces dernières seront regroupées avec les Messieurs et un seul titre sera attribué.

Les partenaires de l'épreuve récompenseront les meilleurs joueurs des différentes catégories professionnelles.

Souvenirs offerts par la ffgolf et les partenaires de l'évènement aux Champions de France et aux vainqueurs de chaque catégorie professionnelle.